ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

SNCF

Question écrite n° 43412

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur le fait que le directeur régional de la SNCF a été interrogé au sujet de l'insuffisance des investissements de maintenance sur la voie ferrée Sarreguemines-Bitche. Dans sa réponse, le directeur régional de la SNCF indique : « Il faut cependant noter que, suite aux arbitrages de l'État relatifs au financement du système ferroviaire, le volume des crédits alloués ne couvre pas les besoins de maintenance et de régénération du réseau. La SNCF alloue donc prioritairement, en accord avec RFF, les moyens dont elle dispose aux voies les plus fréquentées. Nous sommes donc amenés à procéder à des ralentissements de trains sur ces lignes secondaires afin de réduire l'évolution de l'usure des constituants de la voie et donc de la maintenance, tout en conservant un haut niveau de sécurité. » De manière implicite, la SNCF laisse donc entendre que les crédits de maintenance sont tellement insuffisants qu'il va falloir ralentir les trains sur la voie Sarreguemines-Bitche. Elle souhaiterait qu'il lui indique si cette situation lui semble normale et s'il ne pense pas qu'il s'agit là d'un moyen indirect pour dissuader les usagers et finalement, pour fermer purement et simplement la section ferroviaire concernée.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Jo Zimmermann
Circonscription : Moselle (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 43412
Rubrique : Transports ferroviaires
Ministère interrogé : équipement
Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 juillet 2004, page 5245